Rapport économique 2025

Tunisie

25 juin 2025

Executive Summary

Après une stagnation en 2023, l'économie tunisienne a progressé de 1,4 % en 2024 mais reste en dessous de son niveau pré-Covid. Cette reprise a été particulièrement marquée en fin d'année, grâce au rebond du secteur agricole (+12 % au quatrième trimestre 2024), boosté par l'oléiculture, après une chute de 60 % en 2023 en raison d'une sécheresse sévère. La lenteur de la reprise économique pèse sur le potentiel de croissance de la Tunisie dans un environnement complexe sur le plan des politiques publiques et avec des obstacles règlementaires à l'investissement. En l'absence d'un programme du FMI, le gouvernement a une capacité limitée à obtenir des financements extérieurs.

Malgré une amélioration de ses chiffres, la Tunisie dispose de très peu de marges de manœuvre : le déficit budgétaire a diminué à -5,9% du PIB (2023 : -6,6%) ; le déficit du compte courant a baissé à -1,7% du PIB (2023 : -2,6%) et la dette extérieure a diminué à 45,6% du PIB (2023 : 51,2%). L'inflation a baissé à 7% en 2024 (2023 : 9,3%) et le taux de chômage reste stable à 16,4% (2023 : 16,4%).

Les contacts réguliers avec les entreprises suisses en Tunisie font ressortir une résilience constante malgré les obstacles administratifs récurrents et les charges en augmentation tant au niveau fiscal que compte tenu de l'impact de la nouvelle réglementation du travail pour certaines d'entre elles.

La taille limitée et la relative complexité du marché tunisien ainsi que l'incertitude économique et financière du pays rendent le marché tunisien généralement peu attractif pour les exportateurs suisses. Selon les statistiques suisses, les exportations suisses en Tunisie ont très légèrement augmenté pour atteindre CHF 183,9 millions en 2024 et ont consisté essentiellement en produits pharmaceutiques, produits du tabac, appareils électriques et électroniques et machines industrielles.

Pour les investisseurs suisses en revanche, la Tunisie offre des opportunités et des conditions plus favorables. Des opportunités existent particulièrement dans les secteurs de l'agroalimentaire, du textile, de l'automobile, de l'aéronautique, des énergies renouvelables, de l'eau, de la protection du climat, du numérique et du tourisme médical. Le régime règlementaire applicable aux entreprises totalement exportatrices offre des avantages intéressants, auxquels s'ajoutent diverses mesures fiscales et financières d'incitation à l'investissement. La série d'accords économiques bilatéraux entre la Tunisie et la Suisse offre un cadre généralement favorable aux investisseurs suisses. Une centaine d'entreprises suisses ou à participation suisse sont présentes en Tunisie, offrant plus de 14'044 emplois et plaçant la Suisse au 17e rang des pays étrangers créateurs d'emplois en Tunisie. La pleine réalisation du potentiel des investissements suisses en Tunisie dépendra toutefois largement d'un retour à la stabilité économique et financière et de la capacité des autorités tunisiennes à améliorer le climat des affaires et à mieux faire connaitre et mettre en avant les atouts du pays.

Ambassade de Suisse en Tunisie
22, rue Platon, Z.A. Kheireddine,
2015 Le Kram – Tunis
Tel: +216 71 191 997
tunis@eda.admin.ch
www.eda.admin.ch/tunis

TABLE DES MATIÈRES

1 SITUATION ÉCONOMIQUE ET DÉVELOPPEMENTS DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE 3
2 SECTEURS PRIORITAIRES ET OPPORTUNITÉS POUR LES ENTREPRISES SUISSES 4
3 POLITIQUE ÉCONOMIQUE EXTÉRIEURE 6
3.1 Politique et priorités du pays hôte 6
3.2 Perspectives pour la Suisse.....7
4 COMMERCE EXTÉRIEUR.....8
4.1 Evolution et perspectives générales.....8
4.2 Commerce bilatéral 9
5 INVESTISSEMENTS DIRECTS 9
5.1 Evolution et perspectives générales.....9
5.2 Investissements bilatéraux 10
6 PROMOTION ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE 10
6.1 Instruments de la promotion économique extérieure suisse..... 10
6.2 Intérêt du pays hôte pour la Suisse 11
ANNEXE 1 – Structure de l'économie..... 12
ANNEXE 2 – Principales données économiques..... 13
ANNEXE 3 – Partenaires commerciaux..... 14
ANNEXE 4 – Echanges commerciaux bilatéraux 15
ANNEXE 5 – Principaux pays investisseurs 16

1 SITUATION ÉCONOMIQUE ET DÉVELOPPEMENTS DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

L'économie tunisienne a connu une croissance modérée en 2024 portée par la reprise partielle de l'agriculture – même si les précipitations, bien que plus élevées qu'en 2023, n'ont permis qu'un taux de remplissage des barrages inférieur à 30% au long de l'année – et la bonne reprise du tourisme.

Toutefois, cette reprise a été freinée par la croissance négative de trois secteurs clés représentant 9% du PIB :

- Le secteur des hydrocarbures (pétrole et gaz) (-18,1%) dont la production baisse depuis une décennie en raison de l'abandon progressif des divers champs et du manque de nouveaux investissements.
- Le secteur textile et habillement (-5,2%) dont les exportations se sont contractées de 4,9%, essentiellement en raison de la baisse de la demande de l'Union Européenne, principal marché d'exportation de la Tunisie.
- Le secteur de la construction (-1,8%) affecté par la demande intérieure limitée, tant publique que privée et par un environnement financier contraignant.[1]

L'inflation a baissé à 7% en raison de la baisse des prix mondiaux et d'une demande intérieure limitée compte tenu du ralentissement de la croissance économique. Toutefois l'inflation alimentaire reste supérieure à sa moyenne d'avant Covid car la sécheresse et une certaine compression des importations ont réduit l'offre sur les marchés intérieurs. Cela représente un défi de taille pour les ménages à faible revenus, pour lesquels l'alimentation représente une part relativement importante des dépenses.

Cette reprise timide continue de peser sur le marché du travail. Au troisième trimestre 2024, le taux de chômage a atteint 16%. Il reste plus élevé pour les femmes (22.1%) que pour les hommes (13.3%). Le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur a augmenté de 25% par rapport au trimestre précédent avec une disparité nette par genre (17% chez les hommes et 31.6% chez les femmes).[2] Une préoccupation majeure est la fuite des cerveaux, phénomène qui continue à prendre de l'ampleur. Sur les plus de 8'000 étudiants qui obtiennent leur diplôme d'ingénieur chaque année, le pays en perd plus de la moitié. Ainsi près de 39'000 ingénieurs tunisiens sur les 90'000 inscrits à l'Ordre des ingénieurs auraient quitté le pays.[3]

Le déficit budgétaire a légèrement diminué en 2024 (- 5,9% du PIB). La croissance réduite des dépenses ayant compensé l'augmentation plus modeste que prévu des recettes fiscales.

Les recettes provenant des impôts indirects, en particulier de la TVA et des droits de douanes en baisse, ont pesé sur les recettes fiscales du pays. En revanche, les impôts directs ont augmenté : les recettes de l'impôt sur les revenus des personnes physiques, notamment les salaires, continuent d'être plus de deux fois supérieures à celles de l'impôt sur les sociétés. La nouvelle loi finances a introduit au 1er janvier 2025 une réforme importante du système fiscal tunisien, modifiant le tableau de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et des sociétés. Le barème de l'impôt sur le revenu des personnes physiques a été révisé, le rendant progressif en fonction du revenu annuel net total. Des changements sont également appliqués aux entreprises, avec une augmentation du taux général de l'impôt sur les sociétés et l'instauration d'une contribution conjoncturelle pour les grandes entreprises.[4]

Les dépenses publiques ont baissé avec la compression de la masse salariale qui représente environ 40% des dépenses et ce à la suite du gel continu des recrutements dans le secteur public.

La dette publique (sans compter celle des entreprises publiques dont une grande partie est garantie par l'Etat) a diminué à 81,2 % du PIB en 2024 (2023 : 84,6% du PIB). La dette intérieure a représenté, au cours de l'année 2024, 53,8% de l'ensemble de l'encours de la dette, alors que la dette extérieure a constitué 46,2% de la dette publique. Ce résultat est induit par la nouvelle politique adoptée par l'Etat ces dernières années, privilégiant le recours à la dette intérieure au détriment de la dette extérieure. La Tunisie a réussi un remboursement record atteignant TND 14,3 milliards en ce qui concerne le remboursement des dettes extérieures contractées auprès des marchés financiers.[5] Les transferts de fonds de la diaspora tunisienne à l'étranger représentent la deuxième source de devises après les recettes des exportations.

Moody's a relevé la note souveraine à long terme de la Tunisie de « pays à risque très élevé » (Caa2) à « Caa1 », jugeant que la situation financière du pays s'est améliorée, notamment en ce qui concerne la gestion de la dette extérieure et la stabilité des réserves de change.[6] La réduction des déficits budgétaires contribue également à diminuer le risque de remboursement de la dette.

[1] Banque Mondiale, Tunisie : Bulletin de conjoncture économique, automne 2024
[2] Ministère de l'Economie et de la Planification, Tableau de bord de la conjoncture économique, mars 2025
[3] Entreprises Magazine, La fuite des cerveaux s'accélère, 39'000 ingénieurs ont quitté la Tunisie, 10 mars 2025
[4] Business Center, Les obligations fiscales des entreprises en Tunisie en 2025
[5] Idem. Taux de change : TND 1 = USD 0,3129 / USD 1 = 3,16813 TND (31.12.2024)
[6] Jeune Afrique, Tunisie : pourquoi Moody's valide, pour l'instant, la stratégie de Kaïs Saïed, 12 mars 2025

Malgré ces améliorations, les notes des obligations tunisiennes indiquent toujours un risque de défaut important. La Tunisie ne peut ainsi toujours pas accéder aux marchés financiers internationaux, et se finance de manière indirecte auprès de la Banque centrale. A deux occasions, un financement en devises a été octroyé par la Banque centrale pour permettre un remboursement de la dette extérieure.

En matière de lutte contre la corruption, la commission de réconciliation pénale mise en place par décret présidentiel en mars 2022 aurait reçu quelques 380 demandes de réconciliation volontaire dont seulement 80 ont été finalisées. La vague de poursuites judiciaires et d'arrestations de membres de la communauté d'affaires opérées sur fond de soupçons de corruption financière et d'affaires variées de droit commun en 2023 s'est poursuivie en 2024 avec de nouvelles arrestations.

Le Groupe de la Banque mondiale a lancé en juin 2023 un nouveau cadre de partenariat-pays (CPF) avec la Tunisie pour appuyer le plan de développement du gouvernement en faveur d'une expansion économique pour la période 2023-2027. Doté d'une enveloppe annuelle de USD 500 millions, ce CPF s'appuie sur le plan de développement 2023-2025 de la Tunisie et sa vision 2035. En mars 2024, deux nouveaux prêts en faveur de la Tunisie ont été approuvés par le Conseil des administrateurs de la Banque dans le cadre du CPF. D'un montant total de 520 millions de dollars, ces prêts aideront le pays à faire face aux défis de sécurité alimentaire et à résorber les disparités régionales grâce à des meilleures liaisons routières.[7]

La récente réglementation sur les chèques bancaires introduite en février 2025 et visant à réduire les fraudes liées à l'utilisation des chèques, semble avoir restreint un important canal de crédit à court terme en Tunisie.

La réforme du code du travail par la Loi n° 2025-9 du 21 mai 2025, portant sur la réglementation des contrats de travail et l'interdiction de la sous-traitance de la main-d'œuvre, visant à mettre fin à la précarité et aux conditions de travail indécentes, interdit la sous-traitance et limite drastiquement les contrats à durée déterminée (CDD).[8]

2 SECTEURS PRIORITAIRES ET OPPORTUNITÉS POUR LES ENTREPRISES SUISSES

L'économie de la Tunisie est historiquement liée aux secteurs de l'agriculture et de la pêche (10,3% du PIB), de l'extraction de ressources naturelles, notamment pétrole et de gaz (2,7% du PIB), des industries manufacturières et en particulier des industries mécaniques et électriques, du textile, de l'habillement et du cuir, et des industries agroalimentaires (14,8% du PIB), ainsi que du tourisme (4,6% du PIB mais avec une contribution indirecte au PIB estimée à >10%). Tous ces secteurs ont d'importants défis à relever pour rester concurrentiels sur le marché international. L'économie tunisienne reste également particulièrement exposée aux aléas cycliques des secteurs de l'agriculture et du tourisme, et dépendante de la consommation des ménages (73% du PIB).[9]

Les services, notamment dans les branches de l'hôtellerie et de la restauration, ont enregistré une croissance de 6,8% pour l'année 2024 (12,8% en 2023), témoignant de la reprise progressive du secteur du tourisme. Toutefois, le secteur agricole a continué à faire face à des obstacles majeurs du fait des conditions climatiques défavorables qui ont persisté pendant trois années consécutives, entraînant une réduction de 11% de la production agricole. Les mesures d'adaptation au changement climatique deviennent une urgence et une priorité.

En termes d'emplois, le secteur des services représente la majorité des emplois (54% du total des emplois), suivi des industries manufacturières (20%), du secteur de l'agriculture et de la pêche (14%) et des industries non manufacturières (12%).[10]

Pour les investisseurs et les producteurs notamment suisses, la Tunisie offre des opportunités dans les domaines suivants :

- Dans le secteur de l'agroalimentaire en général et de l'agriculture biologique en particulier, qui connait un important essor dans le pays. La Tunisie est le 1er pays exportateur de dattes en valeur. Elle est également le 1er pays exportateur africain de produits biologiques et détient la plus grande surface d'oliveraies biologiques au monde. Elle est le seul pays africain disposant d'un certificat d'équivalence avec l'UE pour les produits biologiques (ayant une législation quasiment similaire à celle du UE).[11]

[7] Banque Mondiale, Communiqué de presse du 15 mars 2024
[8] La nouvelle loi fait du contrat à durée indéterminée (CDI) la norme. Elle interdit le recours à la sous-traitance pour les missions essentielles et permanentes des entreprises, qu'elles soient publiques ou privées. Seules les interventions ponctuelles ou techniques sont autorisées, sous réserve qu'elles ne constituent pas un détournement des droits des travailleurs. Elle fixe également la période d'essai à six mois, renouvelable une seule fois.
[9] Institut National de la Statistique, données 2024
[10] Institut National de la Statistique, Indicateurs de l'emploi et du chômage, premier trimestre 2025
[11] La Presse, 1ère édition du Lab Innova for Tunisia agribusiness, 6 février 2025

- Dans le secteur du textile, la Tunisie est le 9ème fournisseur de l'Europe, avec les filières des sous-vêtements/maillots de bain et du denim particulièrement bien développées. La filière des vêtements techniques est également bien présente, avec un vêtement de travail sur trois vendu en Europe fabriqué en Tunisie. La Tunisie a été classée premier fournisseur de l'Union européenne en vêtements professionnels en 2024, avec une part de marché de 17,44% et 4ème fournisseur de l'UE en jeans.[12]
- Dans le secteur de l'automobile, la Tunisie dispose d'une expertise dans le domaine des composants automobiles. Elle se place au 2ème rang des pays exportateurs de composants automobiles en Afrique et est bien intégrée dans les filières globales de production. Le projet « Automotive Smart City » s'inscrit dans le cadre du pacte de compétitivité sectorielle à l'horizon 2027, visant à attirer des investissements majeurs dans la fabrication de véhicules électriques et intelligents, pour un montant de 300 millions de dollars.[13]
- Dans le secteur de l'aéronautique, la Tunisie est dotée d'un parc aéronautique qui s'étend sur plus de 200 hectares et d'un Centre d'Excellence aux Métiers de l'Industrie Aéronautique. Plus de 85 entreprises opèrent dans le secteur, avec 43 d'entre elles regroupées au sein du Groupement des Industries Tunisiennes Aéronautiques et Spatiales (GITAS). Le secteur s'appuie notamment sur 15 centres de formation spécialisés, dont le Centre d'excellence aux métiers de l'industrie aéronautique (CEMIA).[14]
- Dans le secteur des énergies renouvelables, la Tunisie envisage d'augmenter la part des énergies renouvelables dans son mix énergétique de 5% en 2024 à 35% d'ici 2030 et 50% d'ici 2035. En décembre 2022, un programme global de 2'200 MW a été lancé avec un premier lot de projets ciblant la production de 500 MW d'énergie photovoltaïque qui devrait être suivie d'une série d'appels d'offres pour une capacité de production de 1700 MW entre 2024 et 2025.[15] L'un des projets phares de ce programme est l'interconnexion électrique entre la Tunisie et l'Italie (Elmed), qui vise à créer une liaison sous-marine de 600 MW d'ici 2028.
- Dans le secteur de l'eau, la Tunisie est à la recherche de solutions en matière de gestion durable de l'eau afin de réaliser les objectifs de sa stratégie « Eau 2050 en Tunisie ». Pour faire face au stress hydrique et réduire l'eau potable absorbée à 80% par l'agriculture, elle compte mettre l'accent sur un traitement poussé des eaux usées, utilisables en irrigation ou pour réalimenter les nappes phréatiques.[16]
- Dans le domaine de la protection du climat : la Tunisie figure parmi les pays méditerranéens les plus touchés par les conséquences des émissions de gaz à effet de serre bien qu'elle n'y participe qu'à raison de 0,07%. La contribution déterminée au niveau national (CDN) actualisée de la Tunisie vise pourtant une baisse de 45% de son intensité carbone à l'horizon 2030 par rapport à celle de 2010. Dans le cadre de la concrétisation de l'accord bilatéral sur la protection du climat signé en décembre 2023, la Fondation KliK représente une source de financement pour des projets de réduction d'émissions de gaz à effet de serre.

  Les entreprises tunisiennes sont appelées, désormais, à dresser leurs bilans carbone et à décerner l'empreinte carbone de leurs produits. Dès l'année prochaine, l'Union européenne appliquera le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, ce qui exigera une déclaration précise de l'empreinte carbone pour l'exportation de certains produits.[17]
- Dans le secteur du numérique : le secteur représente 4,3% du PIB et 2,9% de l'investissement et emploie 113'000 personnes. Sa croissance est notamment portée par l'accélération de la digitalisation des entreprises suite à la crise COVID-19. Le plan national « Tunisie Digitale 2025 » fixe une vision ambitieuse pour la transformation numérique du pays, ouvrant la voie à de nouvelles opportunités d'investissement dans les technologies de pointe. La Tunisie a également lancé le programme « Smart Tunisia », qui vise à encourager les opérateurs internationaux à considérer le pays comme un hub de talents pour l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique.[18] Un des atouts majeurs de la Tunisie réside dans son capital humain. Avec plus de

[12] La Fédération tunisienne du textile et de l'habillement et EURATEX, ont signé une convention de partenariat visant à : faciliter l'accès des produits tunisiens au marché européen, stimuler l'investissement dans les segments à forte valeur ajoutée, favoriser la formation continue et l'innovation technologique, et accélérer l'intégration de la Tunisie dans les chaînes de valeur européennes.
[13] La Presse, Automotive Smart City : 150 000 emplois et 13,5 milliards de dinars d'exportations d'ici 2027, 4 mars 2025
[14] Managers, Mecachrome : la Tunisie étend sa production avec un investissement de 5 millions d'euros, 10 avril 2025
[15] EnergyNews, La Tunisie Lance 4 Projets Solaires Photovoltaïques pour 498 MWac, 7 janvier 2025
[16] Délégation de l'UE en Tunisie, Communiqué de presse, 28 avril 2025
[17] Commission européenne, Carbon Border Adjustment Mechanism (CBAM)
[18] Ministère des Technologies de la communication, Smart : Home

270 établissements d'enseignement supérieur, le pays forme chaque année près de 65 000 diplômés, dont 16% spécialisés dans les filières des TIC.

- Dans le secteur du tourisme médical et de bien-être, la Tunisie est dotée de prestataires de soins qualifiés et d'un parc hôtelier approprié, offrant un potentiel de développement important dans des domaines tels que la chirurgie esthétique et l'hébergement médicalisé des seniors. Une stratégie de communication pour mieux faire connaitre la destination est en cours d'élaboration entre les acteurs privés, le ministère du Tourisme et le ministère de la Santé. Le cadre législatif pour l'hébergement médicalisé des seniors est également en cours de révision.

Un guide de l'investisseur pour les investissements en faveur des Objectifs de Développement Durables (ODD) en Tunisie[19] a identifié 18 domaines d'opportunité d'investissement alignés sur les priorités politiques tunisiennes et sur les besoins de développement du pays dans 8 secteurs prioritaires : l'infrastructure, l'agriculture, le transport, les soins de santé, les énergies renouvelables et énergies alternatives, la technologie et les communications, la finance et l'éducation.

La Loi de l'Investissement de 2016 consacre le principe de la liberté d'investissement et l'allégement des procédures grâce, notamment, à la suppression de plusieurs autorisations relatives à l'activité économique et à la simplification des procédures administratives au profit de l'investisseur. De plus, le cadre juridique garantit à l'investisseur la liberté de recours à l'arbitrage ainsi que le renforcement du principe de libre transfert des fonds pour les investisseurs étrangers et la possibilité de détenir jusqu'à 100% du capital des sociétés offshores. Il œuvre également à consacrer le principe de la liberté de recruter des cadres étrangers dans la limite de 30% de l'ensemble des cadres de l'entreprise pendant les trois premières années à partir du démarrage du projet.

Les entreprises totalement exportatrices bénéficient d'un régime règlementaire favorable, notamment en matière de procédures douanières, le dédouanement s'effectuant directement dans les usines et les intrants importés étant exonérés de droits et de taxes. Un autre avantage de ce régime est la possibilité d'avoir un compte en devises étrangères, permettant aux entreprises totalement exportatrices d'effectuer des opérations sans être soumises aux très lourdes procédures de change.

Au niveau des incitations fiscales et financières, le cadre juridique prévoit plusieurs mesures incitatives au profit de l'investissement sous formes de primes d'investissement, qui visent les projets de développement régional, les secteurs prioritaires et les filières économiques ; de prime spécifique au secteur agricole et à la pêche selon la taille du projet ; de primes de rendement économique qui portent sur les investissements matériels pour la maîtrise des nouvelles technologies et les dépenses dans la R&D ; et de prime de développement durable pour les projets de dépollution hydrique et atmosphérique et les projets adoptant les technologies propres.[20]

Malgré ces diverses mesures, l'incertitude due à la situation économique et financière du pays, les obstacles administratifs et les difficultés d'accès au financement restent les principaux défis pour les entreprises suisses présentes dans le pays.

3 POLITIQUE ÉCONOMIQUE EXTÉRIEURE

3.1 Politique et priorités du pays hôte

Dans les années 1980, la Tunisie a adopté une politique économique extérieure généralement ouverte sur l'étranger. La Tunisie a ainsi été le premier pays du sud de la Méditerranée à conclure un Accord d'Association et de Libre-Échange avec l'UE (1995). En 2012, le pays a accédé au statut de partenaire avancé avec l'UE, renforçant son intégration commerciale au bloc économique européen. Toutefois, les négociations avec l'UE sur un Accord de Libre-Echange Complet et Approfondi (ALECA), entamées en 2016, sont au point mort depuis le 4ème round en 2019, notamment en raison de la pandémie et du climat d'incertitude politique en Tunisie. Ni l'UE ni la Tunisie ne semblent prêtes à les reprendre à ce stade. La coopération technique entre l'UE et la Tunisie dans les domaines économique et financier se poursuit toutefois. Suite au Mémorandum d'entente sur le partenariat global et stratégique entre l'UE et la Tunisie signé en juillet 2023,[21] un programme d'appui aux réformes macro-économiques de la Tunisie (PARME) a ainsi été approuvé en décembre 2023.[22] En mars 2024, l'UE annonce un soutien supplémentaire de 150 millions d'euros dans ce même cadre.[23]

[19] PNUD, SDG Investor Map Tunisie, 14 décembre 2022
[20] Voir https://www.francophoniedjerba2022.tn/fr/tunisie-destination-privilegiee-dinvestissement
[21] Commission européenne, Communiqué de presse du 16 juillet 2023
[22] Voir https://neighbourhood-enlargement.ec.europa.eu/document/download/aff5b313-09de-41de-85e1-607206c2b046_en?filename=C_2023_9184_1_FR_annexe_acte_autonome_nlw_part1_v2.pdf
[23] Commission européenne, Communiqué de presse du 4 mars 2024

Dans le cadre de sa stratégie de diversification de ses partenaires extérieurs, la Tunisie a conclu divers accords bilatéraux en matière de commerce et de protection des investissements[24] avec des pays hors de l'UE. L'accord d'association avec le Royaume-Uni est entré en vigueur en janvier 2021. La portée des accords avec les grands pays arabes, la Turquie et quelques pays africains est très variable.

Au niveau multilatéral, la Tunisie est membre de l'Organisation Mondiale de Commerce (OMC) et des institutions de Bretton Woods (FMI, Banque Mondiale), ainsi que de plusieurs organisations régionales ayant également une dimension économique ou commerciale, telles que l'Union du Maghreb Arabe (UMA)[25] et la Ligue des États arabes. Avec sa participation au Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA)[26] et à la Zone de libre-échange continental africain (ZLECA), la Tunisie vise à se positionner comme hub vers les marchés africains. La Tunisie a également le statut d'observateur auprès de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Soucieux de lutter contre l'important déficit de la balance commerciale, de protéger ses réserves en devises étrangères, et de limiter sa dépendance aux importations dans certains secteurs, le gouvernement poursuit depuis 2021 une politique à l'accent plus protectionniste, soutenue par une majorité de la population.[27] Il a ainsi annoncé son intention de réviser certains accords commerciaux bilatéraux qu'il juge peu équilibrés, dont celui avec la Turquie, une révision sur laquelle la Tunisie et la Turquie se sont mis d'accord en décembre 2023. Au 1er janvier 2022, le gouvernement avait également augmenté les droits de douanes sur de nombreux produits de consommation courante. Enfin, en octobre 2022, il avait introduit une nouvelle mesure de contrôle préalable aux importations de marchandises, imposant notamment l'importation de certains produits directement depuis les lieux de fabrication dans les pays d'origine, ce qui pourrait s'apparenter à une barrière non-tarifaire. La Tunisie a jusqu'à maintenant insisté sur le fait que cette mesure était provisoire, dans l'attente d'une refonte du système de surveillance du marché, qui devrait être basée sur les lois relatives à la sécurité alimentaire et la sécurité des produits industriels. A ce jour, elle reste cependant applicable.

Les nouveaux droits de douane américains qui pourraient s'appliquer à la Tunisie (de l'ordre de 28% selon l'annonce d'avril 2025) pèseraient très lourd sur l'économie tunisienne et en particulier sur la filière de l'huile d'olive, marché clé pour la Tunisie et dont les Etats-Unis sont le débouché principal. Les équipements électriques et les textiles pourraient aussi en pâtir. Outre cette perte directe de compétitivité, la filière tunisienne pourrait également subir des effets secondaires à travers les liens commerciaux avec ses partenaires en Europe.[28] Ces tarifs pourraient également avoir un effet domino sur la sécurité alimentaire du pays. Effectivement la Tunisie importe 90% de son blé et la totalité de son soja, dont 29% proviennent justement des Etats-Unis.[29]

3.2 Perspectives pour la Suisse

La Suisse dispose d'un accord de libre-échange avec la Tunisie par le biais de l'Association européenne de libre-échange (AELE) entré en vigueur en 2005. L'accord AELE-Tunisie couvre les produits industriels, les produits agricoles transformés, ainsi que le poisson et les autres produits de la mer. Il contient également des règles substantielles concernant la protection de la propriété intellectuelle, ainsi que des dispositions concernant les services, les investissements, les marchés publics et la coopération économique et technique. En ce qui concerne les produits agricoles non transformés, les Etats de l'AELE – dont la Suisse – ont conclu individuellement des arrangements bilatéraux avec la Tunisie. Une possible modernisation de l'Accord est actuellement en discussion au niveau technique entre l'AELE et la Tunisie.

La convention régionale sur les règles d'origine préférentielles pan-euro-méditerranéennes de 2011 a été révisée en 2019. La Tunisie n'a toutefois pas encore approuvé les règles révisées, qui ne sont de ce ne fait pas applicables aux échanges entre la Suisse et la Tunisie.

Au niveau bilatéral, le cadre juridique applicable compte également un accord concernant la promotion et la protection réciproques des investissements ainsi qu'un accord contre la double imposition. En octobre 2022 est également entrée en vigueur la convention de sécurité sociale qui coordonne les systèmes de sécurité sociale des deux pays dans les domaines vieillesse, décès et invalidité et règle le

[24] UNCTAD, Investment Policy Hub Tunisia

[25] Face au blocage de l'Union du Maghreb arabe (UMA) en raison du conflit au Sahara occidental et pour contribuer à isoler son rival marocain, l'Algérie a proposé à la Tunisie et à la Libye de créer un nouveau cadre de discussion régional. Une première réunion tripartite au niveau présidentiel a lieu le 22 avril 2024 à Tunis. La déclaration finale contient la facilitation des échanges commerciaux comme objectif commun.

[26] Depuis le 1er janvier 2020, tous les produits industriels et agricoles, les produits de la pêche et les produits de l'artisanat importés des pays membres du COMESA sont totalement exonérés de tous les droits de douanes et autres frais et taxes d'effet équivalent, sous réserve du principe de réciprocité.

[27] Un sondage mené en 2020 révèle que 70% des Tunisiens interrogés estiment que le protectionnisme est favorable au développement économique, contre 25% qui pensent au contraire que c'est plutôt le libre-échange.

[28] Agence Ecofin, Tunisie : comment les tarifs douaniers de Trump menacent la filière huile d'olive, 23 juin 2025

[29] La Presse, Conséquences de la nouvelle politique tarifaire de Trump sur la Tunisie, l'Afrique et le Monde, 7 avril 2025

versement des rentes à l'étranger. Cette convention favorise les échanges économiques entre les deux pays et évite les doubles assujettissements en facilitant le détachement de personnel dans l'autre État.

La Suisse et la Tunisie ont signé le 9 décembre 2023 un accord bilatéral sur la protection du climat, en marge de la COP28 à Dubaï. Cet accord crée les conditions-cadres qui permettront la réalisation en Tunisie de projets de réduction des émissions de gaz à effet de serre financés par la Fondation KliK.[30]

En termes de perspectives, cet ensemble d'accords offre en principe des conditions favorables aux investissements suisses en Tunisie et aux échanges commerciaux entre la Suisse et la Tunisie. Des relations tripartites pourraient également se développer, la Tunisie se positionnant comme hub industriel et technologique dans la région méditerranéenne et plateforme pour l'accès aux marchés africains. Ce potentiel ne se réalisera pourtant pleinement que si les autorités tunisiennes sont en mesure de répondre aux principales préoccupations des entreprises suisses déjà présentes dans le pays, à savoir l'incertitude due à la situation économique et financière, les obstacles administratifs à leurs affaires et les difficultés d'accès au financement.

4 COMMERCE EXTÉRIEUR

4.1 Evolution et perspectives générales

En 2024, les exportations de la Tunisie ont stagné à TND 62,1 milliards (CHF 17,5 milliards) (2023 : TND 62,1 milliards ou CHF 17,0 milliards) et les importations ont augmenté de 2,3% pour atteindre TND 81 milliards (CHF 22,8 milliards) (2023 : TND 79,1 milliards ou CHF 21,6 milliards), résultant en un déficit commercial de TND 18,9 milliards (CHF 5,3 milliards) (2023 : TND 17,1 milliards ou CHF 4,6 milliards), soit environ 11,4% du PIB.

L'essor des exportations agricoles a compensé la baisse de la balance commerciale des secteurs de l'habillement et des industries mécaniques et électriques, qui ont subi une diminution de la demande sur le marché principal de l'UE. Le déficit des industries mécanique et électrique s'est aggravé en raison d'une hausse de 22% des importations de véhicules automobiles. Le déficit de la balance alimentaire a baissé de 1,5% du PIB en 2023 à 0,2% en 2024, principalement grâce à l'essor des exportations d'huile d'olive.

Un quart de la balance commerciale des services représente le solde des services liés au voyage, qui a augmenté de 17% en 2024 par rapport à 2023 reflétant la reprise du tourisme post-Covid. Toutefois, la contribution du tourisme au PIB reste inférieure à son niveau d'avant la pandémie. Les transferts de fonds de la diaspora restent une source principale de devises pour la Tunisie représentant 5,9% du PIB, tandis que les recettes du tourisme représentent 4,8% du PIB.

L'UE reste de loin le principal partenaire commercial de la Tunisie, représentant 69% des exportations tunisiennes, avec TND 42,8 milliards (CHF 12 milliards) soit -1,8% en 2024, et 43,4% des importations tunisiennes, pour s'établir à TND 35,1 milliards (CHF 9,9 milliards) enregistrant une hausse de 2%. Les échanges avec l'UE consistent essentiellement en des flux intra-branches d'industries manufacturières (équipements mécaniques et électriques, automobile, aéronautique, textile) impliquant le secteur exportateur.

La France est la première destination des exportations tunisiennes (21,7 % du total, soit TND 13,5 millions, en baisse de 4,6%), devant l'Italie (18,8% ; TND 11,7 millions, en hausse de 2,5%), et l'Allemagne (13,3% ; TND 8,3 millions, en hausse de 1,5%). L'Italie est le premier fournisseur de la Tunisie avec 12% du marché en 2024, suivie de la Chine avec 11,3% du marché et de la France avec 10,3% du marché.

Le solde de la balance commerciale est particulièrement positif avec des partenaires tels que la France (TND 5,1 milliards ou CHF 1,4 milliards), l'Allemagne (TND 2,3 milliards ou CHF 0,6 milliards) et la Libye (TND 2,2 milliards ou CHF 0,6 milliards). En revanche, il est très négatif avec la Chine (TND 9,1 milliards ou CHF 2,5 milliards), la Russie (TND 5,4 milliards ou CHF 1,5 milliards), l'Algérie (TND 4,4 milliards ou CHF 1,2 milliards) et la Turquie (TND 2,8 milliards ou CHF 780 millions). Ces déficits pèsent lourd sur l'équilibre commercial tunisien.

Le déficit de la balance commerciale de la Tunisie hors énergie s'est établi à TND -8,0 milliards (CHF -2,2 milliards), alors que celui de la balance énergétique a atteint TND -10,8 milliards (CHF 3,0 milliards), soit 56% du déficit total et ce en raison de la hausse des prix à l'importation. En 2024 le prix moyen du pétrole importé a augmenté de 1,4% et celui du gaz importé d'Algérie de 19%.[31]

[30] DFAE, Communiqué de presse du 9 décembre 2023
[31] Institut National de la Statistique, Commerce extérieur aux prix courants, décembre 2024

4.2 Commerce bilatéral

Selon les statistiques suisses, le volume total des échanges commerciaux de la Suisse avec la Tunisie en 2024 s'est élevé à CHF 412,3 millions (2023 : CHF 400,1 millions), CHF 183,9 millions d'exportations suisses vers la Tunisie (2023 : CHF 163,5 millions) et CHF 228,4 millions d'importation de biens tunisiens en Suisse (2023 : CHF 236,7 millions).[32] Le déficit de la balance commerciale a ainsi atteint CHF 44,5 millions (2023 : CHF 73,2 millions) en faveur de la Tunisie, renforçant la tendance observée depuis 2018. La Tunisie est le 3e partenaire de la Suisse en Afrique du Nord, derrière l'Egypte et le Maroc.

Pour l'année 2024, les statistiques tunisiennes font état d'échanges commerciaux bilatéraux atteignant TND 1'966,5 millions (CHF 555,7 millions). Les exportations tunisiennes vers la Suisse auraient atteint TND 971,3 millions ou CHF 274,4 millions (2023 : TND 986 millions ou CHF 156,2 millions) alors que les importations depuis la Suisse auraient atteint TND 995,2 millions ou CHF 281,2 millions (2023 : TND 829,7 millions ou CHF 235,6 millions), soit un solde de la balance commerciale en faveur de la Suisse de TND -24 millions ou CHF 6,7 millions (2023 : TND + 156,3 millions ou CHF 42,8 millions)[33].

Les principaux produits d'exportation suisses vers la Tunisie incluent les produits chimiques finaux, y c. les substances actives (essentiellement les produits pharmaceutiques) ; les denrées alimentaires, boissons et tabacs (essentiellement les produits du tabac) ; les articles et appareils de l'industrie électrique et électronique et les machines industrielles. Les exportations de produits chimiques finaux, y c. les substances actives ont augmenté à CHF 73 millions et représentent 39.9% du total des exportations (2023 : CHF 65 millions). Les exportations de denrées alimentaires, boissons et tabacs ont augmenté à CHF 33 millions (2023 : CHF 28 millions) pour représenter 18,1% des exportations. Les articles et appareils de l'industrie électrique et électronique ont baissé à CHF 16 millions (2023 : CHF 20 millions) représentant 9,1% du total des exportations. A l'inverse, les exportations de machines industrielles ont augmenté à CHF 18.1 millions (2022 : CHF 13 millions), et représentent 9,8% du total des exportations.

Il existe un potentiel d'augmentation des exportations de produits pharmaceutiques pour autant que la Pharmacie centrale de Tunisie arrive à surmonter ses défis financiers. De même, les montres suisses ainsi que certains produits agroalimentaires suisses, comme le fromage, le chocolat, et le café en capsules, sont très appréciés par les consommateurs tunisiens. Toutefois, les taxes à l'importation sont un frein pour nombre de ces produits.

Pour ce qui est des importations tunisiennes en Suisse, elles sont très largement dominées par les produits du secteur de l'habillement. Les autres principaux produits tunisiens importés en Suisse sont les articles et appareils de l'industrie électrique et électronique ; les matières plastiques et les chaussures, accessoires et parties de chaussure. Ces secteurs correspondent d'ailleurs aux principaux secteurs dans lesquels les entreprises suisses ont investi en Tunisie. Les importations de produits du secteur de l'habillement se sont établies à CHF132 millions (2023 : CHF 133 millions) soit une part de 58% du total des importations celles des articles et appareils électriques et électroniques ont atteint CHF 31 millions (2023 CHF : 32 millions), soit une part stable de 13,8%. Les importations de produits en matières plastiques ont augmenté à CHF 12 millions (2023 : CHF 11 millions) passant à une part de 5,6% des importations, alors que les importations de chaussures, accessoires et parties de chaussures ont très légèrement baissé à CHF 10,6 millions (2023 : CHF 11 millions), soit une part de 4,6%.

La Tunisie a le potentiel de développer ses exportations vers la Suisse tant au niveau de produits de l'agriculture et de la pêche, qu'à celui de l'agroalimentaire par la valorisation de ses produits. De même, la Tunisie aurait le potentiel d'exporter davantage dans le secteur de l'industrie manufacturière si les investissements suisses dans ce secteur devaient croître.

5 INVESTISSEMENTS DIRECTS

5.1 Evolution et perspectives générales

Selon les données statistiques de l'Agence de promotion des investissements extérieurs (FIPA) pour l'année 2024, les flux d'IDE ont atteint TND 2'910,2 millions (CHF 822,3 millions) soit une augmentation de +21,4% par rapport à 2023. Les IDE dans les industries manufacturières ont représenté la plus grande part avec 61,1%, suivis de ceux dans l'énergie avec 23,7%, dans les services avec 14,3% et dans l'agriculture avec 0,8%.

Hors énergie, le flux des IDE enregistré s'élève à TND 2'220,8 millions (CHF 627,3 millions) et a permis de réaliser 856 opérations d'investissement, permettant de créer quelques 15'681 nouveaux emplois.

[32] Total « conjoncturel » (total 1) : sans l'or en barres et autres métaux précieux, les monnaies, les pierres précieuses et gemmes, ni les objets d'art et antiquités

[33] Le ministère du Commerce tunisien explique la différence de chiffres entre les statistiques suisses et tunisiennes par le mode de calcul et les critères pour définir l'origine et la destination des produits.

Plus de 48% du flux d'IDE est concentré dans la région du grand Tunis suivie par la région du Nord-Est avec plus de 28%.

La répartition par pays du flux des IDE (hors énergie) place la France en première position avec TND 644,2 millions (CHF 182,0 millions), soit 29% du total des IDE (hors énergie), suivie de l'Allemagne avec TND 340,2 millions (CHF96,1 millions), l'Italie avec TND 306,2 millions (CHF 86,5 millions), le Qatar avec TND 126,9 millions (CHF35,8 millions), les Etats Unis avec TND 117,9 millions (CHF 33,3 millions). Avec TND 47,3 millions (CHF 13,3 millions), la Suisse se place en 10ème position.[34]

En termes de création d'emplois générés par les flux d'IDE (hors énergie), l'Allemagne a été en tête avec 5'296 emplois créés, suivie de la France avec 3'689 emplois, de l'Italie avec 2'707 emplois, des Pays Bas avec 1'840 emplois et de la Suisse placée à la 5ème place avec 1203 emplois.[35]

La Tunisie continue à œuvrer en faveur d'un cadre attractif pour attirer les investissements étrangers. La dernière mesure en date est le décret-loi n°2022-68, portant sur des dispositions spéciales pour améliorer l'efficacité de l'exécution des projets publics et privés en vue de répondre aux priorités du développement économique et social au niveau national et régional. Il répond à l'urgence de la relance de l'économie, dans le contexte exceptionnel qui marque l'économie nationale et internationale.

5.2 Investissements bilatéraux

Selon l'Agence de promotion des investissements extérieurs (FIPA), il y aurait quelques 103 entreprises suisses ou à participation suisse en Tunisie, qui offriraient quelques 14'044 emplois, essentiellement dans le secteur du textile, habillement et chaussures ainsi que dans le secteur des appareils électriques, plaçant la Suisse au 17e rang des pays étrangers créateurs d'emploi en Tunisie. En 2024, les flux d'IDE (hors énergie) suisses en Tunisie ont consisté en 3 nouveaux projets et 22 extensions créant 1203 nouveaux emplois, plaçant la Suisse à la 10ème place parmi les pays émetteurs d'IDE en Tunisie et à la 5ème place en termes de création d'emplois.[36]

Le potentiel d'augmentation des IDE suisses en Tunisie est substantiel. Toutefois, sa concrétisation dépend en grande partie de l'établissement d'une stabilité politique, économique et financière à long terme en Tunisie et de la capacité des autorités tunisiennes à améliorer le climat des affaires et à mieux faire connaître les atouts du pays.

6 PROMOTION ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

6.1 Instruments de la promotion économique extérieure suisse

La promotion économique extérieure suisse est principalement assurée par l'Ambassade de Suisse en Tunisie, S-GE et la Chambre de commerce et d'industrie tuniso-suisse (CCITNCH), qui se positionne comme plateforme commune des entreprises suisses présentes ou représentées en Tunisie. La CCITNCH a élu un nouveau Conseil d'administration le 24 mai 2023 pour un mandat de deux ans. Une élection complémentaire a eu lieu le 14 mai 2024 pour remplacer certains membres. Elle organise des tables rondes sur les secteurs offrant des opportunités tels que l'agroalimentaire, le tourisme médical. Elle a signé des accords de partenariat avec des agences telles que l'Agence pour la promotion des investissements étrangers, la Tunisian Investment Authority (TIA) et le Conseil international des femmes entrepreneurs. Un évènement « Focus Market Tunisia » est prévu à Genève le 4 novembre 2025, accueilli par la Chambre de commerce d'industrie et de service de Genève. La participation de la CCITNCH au Conseil des chambres mixtes depuis septembre 2017 permet aux entreprises suisses de se joindre aux entreprises étrangères en Tunisie pour défendre leurs intérêts auprès des autorités tunisiennes.

L'Ambassade de Suisse en Tunisie et la CCITNCH coopèrent étroitement afin de promouvoir les échanges économiques bilatéraux. L'Ambassadeur de Suisse en Tunisie est président d'honneur de la CCITNCH et un membre de son équipe le représente aux séances périodiques du Conseil d'administration de la CCITNCH. Avec le soutien de l'Ambassade de Suisse en Tunisie, S-GE et la CCITNCH ont échangé sur de futures opportunités de collaboration.

La mise en œuvre du programme suisse pour la promotion des exportations (SIPPO), financé par le SECO et lancé en Tunisie en 2017, a contribué à intensifier les relations économiques entre les deux pays, particulièrement au travers d'une meilleure promotion de l'huile d'olive, des dattes et des produits de la pêche tunisienne sur le marché suisse. Le programme vise essentiellement le renforcement des compétences des organisations tunisiennes de soutien aux entreprises (BSO) pour leur permettre de développer la capacité d'exportation de ces dernières.

[34] Selon les données statistiques de la FIPA
[35] Idem
[36] Idem

6.2 Intérêt du pays hôte pour la Suisse

La Suisse jouit en Tunisie d'une image très positive en tant que destination pour le tourisme, les études supérieures, les soins hospitaliers et les services financiers. Le pouvoir d'achat des consommateurs en Tunisie limite cependant la demande tunisienne pour ces différents services.

En matière de tourisme, les visites de Tunisiens en Suisse sont contraintes par l'obligation de visa et souvent liées à la présence de membres de la famille ou d'amis en Suisse. Il y aurait quelques 23'000 tunisiens inscrits à l'Ambassade de Tunisie en Suisse, une communauté souvent dotée d'un niveau de formation supérieur.

L'intérêt pour les études supérieures en Suisse est en forte croissance en Tunisie. Les établissements universitaires suisses les plus fréquentés par des étudiants tunisiens comprennent l'EPFL, l'Université de Genève (pharmacie), l'Université de Lausanne (HEC) et les écoles hôtelières de Lausanne (EHL) et Glion. Plusieurs universités privées tunisiennes ont développé des partenariats ou programmes d'échanges avec des universités suisses. C'est le cas de Eight University-Hospitality Business School, qui a développé son programme et son hôtel d'application avec le conseil d'EHL Advisory services et dont les enseignants détiennent le certificat Qualified learning facilitator's de l'EHL. C'est également le cas de la Mediterranean School of Business (MSB) du groupe South Mediterranean University (SMU), dont le partenariat avec l'école hôtelière suisse Les Roches permet désormais aux étudiants de MSB d'accomplir une partie de leur cursus sur le campus de l'école à Crans-Montana.

Plus généralement, il existe un fort intérêt pour des coopérations académiques avec des partenaires suisses. L'Ecole nationale d'ingénieur de Tunis (ENIT) est depuis décembre 2020 membre du Réseau d'excellence des sciences de l'ingénieur de la francophonie (RESCIF) piloté par l'EPFL. Le Centre Excellence in Africa (EXAF) de l'EPFL a lancé en 2020 un programme qui soutient divers projets de collaboration scientifique entre l'EPFL et des institutions de recherche tunisiennes telles que l'Institut Pasteur et l'Université de Carthage. Un programme du Secrétariat d'Etat à la Formation, la Recherche et l'Innovation (SEFRI) mis en œuvre par la HES-SO en tant que Leading house pour la région MENA a également permis de soutenir pas moins de 9 collaborations entre des institutions académiques suisses et tunisiennes dont 3 nouvelles en 2023.

Les investissements tunisiens en Suisse ne sont pas très développés et peu connus. Quelques rares entreprises de services s'y installent pour un accès facilité aux marchés suisse et internationaux.

La demande pour les services financiers suisses est fortement limitée par le régime de change restrictif et l'absence d'institutions financières suisses en Tunisie.

ANNEXE 1 – Structure de l'économie

Structure de l'économie de la Tunisie

	2019	**2024**
Répartition du PIB*		
Secteur primaire	10,4%	10,3%
Secteur manufacturier *dont l'Industrie manufacturière*	22,8% *15,2%*	23,6% *14,8%*
Services - *dont Services publics*	61,2% .	66,1%

Répartition de l'emploi**		
Agriculture et pêche	13,5%	14%
Secteur manufacturier	42,7%	20%
Services, dont *- Services publics*	43.7% *n.d.*	54% *n.d.*

*) Source : Institut national de la statistique tunisien (INS) (fourni sur demande)
**) Source : Institut national de la statistique tunisien (INS) : https://www.ins.tn/publication/indicateurs-de-lemploi-et-du-chomage-premier-trimestre-2024

ANNEXE 2 – Principales données économiques

Principales données économiques de la Tunisie

	2023	2024	2025 (e)
PIB (USD mia constant) *	48,541	53,063	56,3
PIB/habitant (USD constant) *	3'967	4'301	4'528
Taux de croissance (% du PIB)*	0,4%	1,4%	1,4
Taux d'inflation (%)*	9,3%	7%	6,1
Taux de chômage (%)*	16,4%	n.d	n.d
Solde budgétaire (% du PIB)*	-6,6%	-5,9%	-5,4
Solde des transactions courantes (% du PIB)*	-2,6%	-1,7%	-2,7
Dette extérieure totale (% du PIB) **	51,2%	45,6%	n.d
Service de la dette (% des exportations) **	18,9%	23%	n.d
Réserves (mois d'importations)***	3,9	3,8	3,7

*) Source : FMI : World Economic Outlook database April 2025 : https://www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2024/April/weo-report?c=744,&s=NGDP_RPCH,NGDPD,PPPGDP,NGDPRPPPPC,NGDPDPC,PPPPC,PCPI,LUR,GGR,GGSB_NPGDP,GGXWDG_NGDP,BCA_NGDPD,&sy=2021&ey=2028&ssm=0&scsm=1&scc=0&ssd=1&ssc=0&sic=0&sort=country&ds=.&br=1

**) Source : Source : Institut national de la statistique tunisien (INS)

***) Source : Banque Mondiale https://documents1.worldbank.org/curated/en/099457311122456900/pdf/IDU1d468af3a106c014562193431e1948e495ea9.pdf

ANNEXE 3 – Partenaires commerciaux

Partenaires commerciaux de la Tunisie (2024)

Perspective selon le pays hôte

Rang	Pays	**Exportations** par le pays hôte en TND millions	**Part** en %	**Var. 2023-24** en %	Rang	Pays	**Importations** par le pays hôte en TND millions	**Part** en %	**Var. 2023-24** en %
1	France	13'467,5	21,7	-4,6	1	Italie	9'708,4	12,0	-2,8
2	Italie	11'663,7	18,8	+2,5	2	Chine	9'147,0	11,3	+7,8
3	Allemagne	8'287,1	13,1	+1,5	3	France	8'304,0	10,3	+0,5
4	Espagne	3'289,1	5,3	+0,4	4	Algérie	6'050,9	7,5	+7,9
5	Libye	2'451,2	1,6	-1,5	5	Allemagne	5'607,5	7,3	+9,4
10	Suisse	971,3	1,6	-1.5	16	Suisse	995,2	1,2	+19,9
	UE	42'862,3	69,0	-1,8		UE	35'141,9	43,4	+2,0
	Total	62'077,6	100	0,0		Total	81'005,2	100	+2,3

Source : Institut national de la statistique tunisien (INS).
Taux de change : TND 1 = USD 0,3129 / USD 1 = 3,16813 TND (31.12.2024)
Total des exportations converti en USD : USD 19 424,1millions
Total des importations converti en USD : USD 25 346,6 millions

ANNEXE 4 – Echanges commerciaux bilatéraux

Echanges commerciaux bilatéraux entre la Suisse et la Tunisie

	Export en CHF millions	**Variation 2023-24** en %	**Import** en CHF millions	**Variation 2023-24** en %	**Solde** en CHF millions	**Volume** en CHF millions
2019	201,0	10,4	206,7	-2,2	-5,7	407,7
2020	174,4	-13,2	193,1	-6,6	-18,6	367,6
2021	173,4	-0,6	223,9	16,0	-50,6	397,3
2022	170,4	-1,7	237,7	6,1	-67,3	408,1
2023 *(Total 1)**	163,5	-4,1	236,7	0,4	-73,2	400,1
2024 *(Total 1)**	183,9	12,5	228,4	-3,5	-44,5	412,3

*) Total « conjoncturel » (total 1) : sans l'or en barres et autres métaux précieux, les monnaies, les pierres précieuses et gemmes, ni les objets d'art et antiquités

Source : Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières

Exportations	**2023** en % du total	**2024** en % du total
1. Produits chimiques finaux, y c. les substances actives	40,1%	39,9%
2. Denrées alimentaires, boissons et tabacs	17,3%	18,1%
3. Articles et appareils de l'industrie électrique et électronique	12,4%	9,1%
4. Machines industrielles	8,0%	9,0%

Source : Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières

Importations	**2023** en % du total	**2024** en % du total
1. Habillement	56,3%	58,0%
2. Articles et appareils de l'industrie électrique et électronique	13,8%	13,8%
3. Matières plastiques	4.9%	5,6%
4. Chaussures, accessoires et parties de chaussures	4,8%	4,6%

Source : Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières

ANNEXE 5 – Principaux pays investisseurs

Principaux pays investisseurs dans le pays hôte (2024)

Rang	**Pays**	**Stock d'Investissements directs** en TND millions, hors énergie, en 2023*	**Part** en %, en 2023*	**Variation 2022-23*** en %	**Flux 2024** en TND millions, hors énergie, en 2024
1	France	8'268,626			644,2
2	EAU	7'813,965			38,7
3	Qatar	5'585,290			126,9
4	Italie	3'730,797			306,2
5	Allemagne	2'621,247			340,3
6	Espagne	2'389,215			90,9
7	Arabie saoudite	1'082,174			11,9
8	Libye	1'331,162			3.8
9	Portugal	1'414,450			15,8
10	Pays- Bas	1'302,867			107,5
…	UE				….
18	Suisse	550,018			47,3
	Total (hors énergie)	44'134,821	100		2'220,8

* Chiffres non disponibles pour 2024.
Source : Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur – FIPA Tunisia, Bilan des flux entrants d'investissements internationaux de l'année 2024 (données préliminaires).
Taux de change : TND 1 = USD 0,3129 / USD 1 = 3,16813 TND (31.12.2024)

Total des Investissements directs (stock, hors énergie) en 2023 convertis en USD : 13 809,8 millions (n.d. pour 2024)
Total du flux de l'année 2024 écoulée (hors énergie) en USD : 694,665 millions.